



## Options en cas de difficultés de paiement

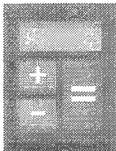
**Plus vous agissez rapidement, plus vous avez d'options pour éviter l'interruption de service.**

Voici un tableau qui vous montre les différentes situations possibles et les options qui s'offrent à vous. Trouvez celle qui s'applique à votre cas pour savoir combien de temps il vous reste avant que votre situation ne change.

	<p><b>J'ai reçu ma facture et je ne peux pas la payer</b></p>	<p><b>21 jours</b> avant la date d'échéance</p>
	<p><b>J'ai dépassé la date d'échéance</b></p>	<p><b>3 jours ou +</b> avant l'avis de retard</p>
	<p><b>J'ai reçu un avis de retard</b></p>	<p><b>16 jours ou +</b> avant l'avis d'interruption</p>

	<p><b>J'ai reçu un avis d'interruption</b></p>	<p><b>9 jours ou +</b> avant l'interruption de service</p>
	<p><b>J'ai reçu un appel automatisé qui annonce l'interruption</b></p>	<p><b>48 heures ou +</b> avant l'interruption de service</p>
	<p><b>Je n'ai plus d'électricité, le service a été interrompu</b></p>	<p>Vous pouvez à n'importe quel moment payer le montant total inscrit sur l'avis d'interruption</p>
	<p><b>J'ai payé le montant total inscrit sur l'avis d'interruption</b></p>	<p><b>Avant 18 h le jour ouvrable suivant</b> pour que le service soit rétabli</p>

## Voir aussi

	<p><b>Entente de paiement</b></p>	<p>(<a href="#">http clients, paiement</a>)</p>
---	-----------------------------------	---



### Confirmation de paiement

(http  
clients,  
paieme



### Demande de dépôt

(http  
clients,  
garanti  
paieme



### Ménages à faible revenu

(http  
clients,  
faible-  
revenu